

Union syndicale des taxis ardennais Le transport médical fait débat

L'USTA affiliée à la Fédération française des taxis de province a tenu son assemblée générale statutaire sous la présidence d'Amandine Blomme qui en est à sa 4^e édition. Après avoir remercié les participants et Dan Cassart de les avoir accueillis dans son établissement de la Brasserie du Château, Amandine passa la parole à Evelyne Henry, trésorière, qui a présenté le bilan financier 2012 qui « reste stable et régulier depuis plusieurs années et qui présente un solde positif ».

Amandine se lança ensuite dans l'énumération des différentes rencontres effectuées par l'association au cours de l'année écoulée (commission préfectorale, commission de concertation avec la CPAM... Elle rappela que tous les 3 mois elle se rend au conseil d'administration de la Fédération et qu'elle a assisté au congrès national de Lyon.

Après avoir abordé les sujets habituels concernant l'augmentation des tarifs (cette année +2,1 %), la formation continue, la détaxe du carburant, Amandine s'est attardée longuement sur la manifestation du 10 janvier dernier et surtout sur la loi de financement de la sécurité sociale. Celle-ci « risque de mettre nos petites entreprises sur la paille ».

Le gouvernement envisage de mettre en place un système d'appels d'offres pour le transport médical. Les taxis s'y opposent formellement. Et Amandine de déclarer : « Les fédérations représentant la profession ont été reçues le 1^{er} février au ministère des Affaires sociales et de la Santé afin de présenter notre seule et unique revendication. Nous demandons qu'il n'y ait jamais de décret d'application pour cet article 44, ni de phases d'expérimentation ».

Amandine Blomme invite les professionnels

à se rendre au **Salon** du taxi les 9 et 10 février prochain et demande aux adhérents de rester attentifs et mobilisés si « malheureusement nous devons manifester de nouveau ».

La journée s'est terminée sur une note positive au restaurant après que les membres du bureau eurent été reconduits dans leurs fonctions : présidente, Amandine Blomme ; vice-présidents Alain Hubert et Magali Coffart ; secrétaire Jean-Claude Bailly et Eddy Billy son adjoint ; trésorière Evelyne Henry et trésorier adjoint Claude Moret ; enfin conseil syndical, Dominique Patris.